

Présentation du mémoire de la Société d'énergie Talisman au Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Longueuil (Québec)
Le 17 novembre 2010

TALISMAN

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE

Points importants



- Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour le Québec
- L'industrie des shales gazéifères peut se développer de façon sécuritaire et responsable
- Les efforts devraient être maintenus pour évaluer le potentiel des ressources en gaz de shale du Québec
- Talisman appuie les efforts de modernisation du cadre de réglementation du Québec
- L'amélioration de l'imputabilité, de la transparence et de l'expertise en matière de réglementation permet l'exploitation des shales gazéifères de manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental

TALISMAN

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE

Talisman croit que le développement durable peut se faire de manière sécuritaire et dans le respect de l'environnement tout en étant profitable sur le plan économique



Développement sécuritaire

- La sécurité est une valeur fondamentale
- Les risques pour la sécurité sont inhérents à toute activité industrielle
- Plans d'intervention d'urgence (« PIU ») – évaluation rigoureuse des risques, identification des dangers, stratégie d'atténuation des risques au moyen du PIU
- Relations transparentes avec la communauté

Respectueux de l'environnement

- Les pratiques de forage et de fracturation sont conçues pour réduire l'impact environnemental
- L'utilisation de l'eau est gérée efficacement
- La gestion proactive des produits chimiques réduit les déversements

Profitable sur les plans économique et social

- Création potentielle de 15 000 à 20 000 nouveaux emplois
- Chef de file en technologie avant-gardiste
- Création d'un nouveau secteur tertiaire pour l'industrie
- Recours à des fournisseurs et à des services locaux, ce qui a une incidence sur l'économie locale

L'accent que nous mettons sur la sécurité de nos activités va au-delà de nos employés et Talisman s'engage à agir en bon citoyen dans chaque communauté où elle exerce des activités au moyen d'une consultation effective

- Engagement envers la sécurité – une stratégie de croissance rentable et sécuritaire, qui réduit au minimum notre incidence sur l'environnement et place la sécurité avant la rentabilité
- Consultations constructives – rencontres avec les communautés locales avant la mise en œuvre des activités
- Engagement local – recours à des employés et à des fournisseurs au niveau local
- Communications ouvertes – divulgation de la composition des fluides de fracturation



GLOBAL HEALTH, SAFETY & ENVIRONMENT POLICY

Our goal is to create a working environment such that we cause no harm to people, and where we minimize our impact on the environment.

To achieve this we will:

- Always comply with the law, or Talisman standards, whichever are higher;
- Operate our business to ensure proactive risk mitigation and continuous improvement;
- Set goals and targets, and measure performance against them;
- Hold ourselves and our contractors accountable to meet Talisman standards; and
- Communicate openly with those who may be affected by our activities.

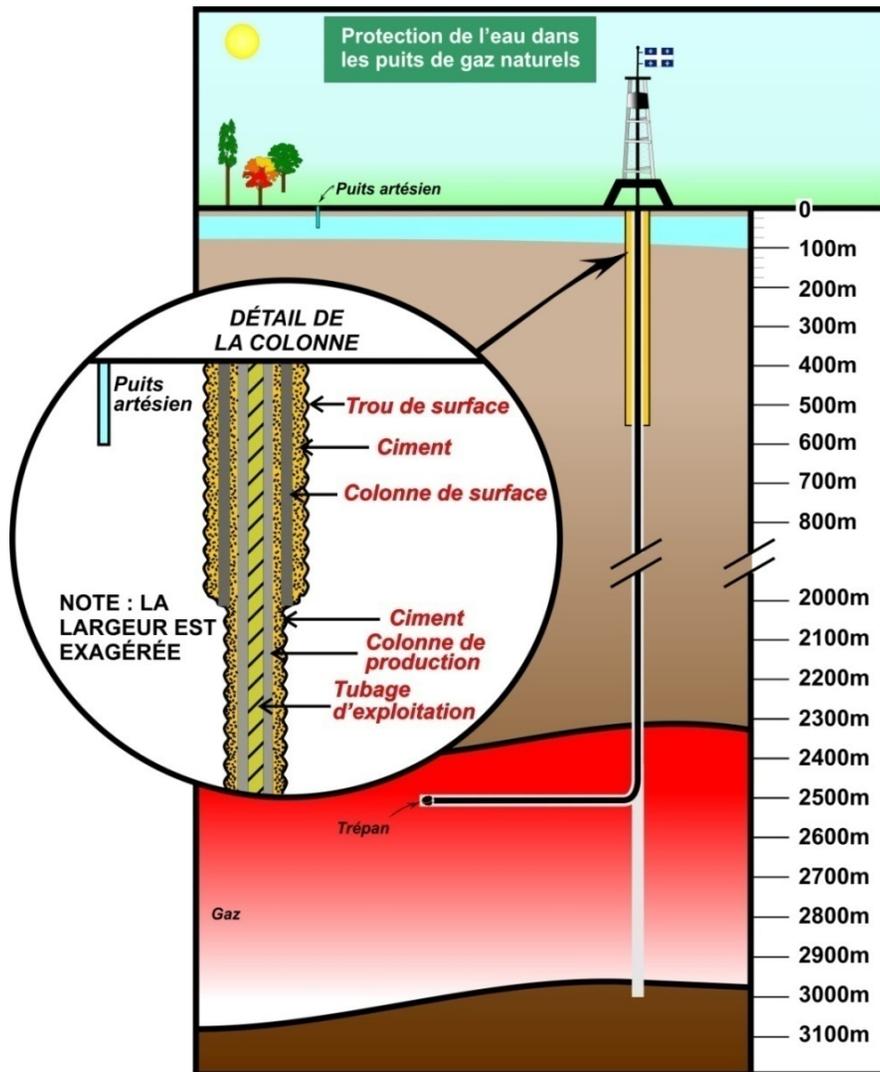
Safe operations in all company activities is a core value. If operational results and safety ever come into conflict, we all have a responsibility to choose safety over operational results and Talisman will support that choice.

John Manzoni
John Manzoni President and Chief Executive Officer

Safe operations in all company activities is a core value.

TALISMAN
ENERGY

Talisman croit que l'exploitation des shales gazéifères du Québec peut se faire dans le respect de l'environnement



- Les risques environnementaux sont connus et peuvent être atténués par une technologie connue et éprouvée de même que par une réglementation efficace
- Les eaux souterraines sont protégées par ce qui suit :
 - l'utilisation de boues de forage non toxiques à base d'eau jusqu'à ce que le tubage de surface soit installé et cimenté
 - l'installation de tubages de surface en acier cimentés jusqu'à une profondeur qui excède celle des aquifères
 - la vérification de l'intégrité du ciment une fois ce dernier séché et avant la poursuite des activités de forage
 - l'analyse et la surveillance des puits d'eau souterraine dans un rayon d'un kilomètre et demi autour des sites de forage
- Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites
- Les risques de déversement sont identifiés et atténués
- Les déversements sont déclarés de façon transparente

Talisman s'engage à protéger et à préserver les sources d'eau douce



- L'approvisionnement en eau est bien réglementé au Québec
- Eau provenant des sources de surface
- Conservation de l'eau douce grâce au recyclage
- Test et approbation avant de traiter l'eau de reflux

En faveur de la divulgation de tous les produits chimiques utilisés dans la fracturation hydraulique

Le fluide de fracturation est composé à 99,5 % d'eau et de sable et à 0,5 % de produits chimiques

- Réducteurs de friction
- Désinfectants qui tuent les bactéries
- Agents de surface

L'exploitation des shales gazéifères comporte des avantages économiques pour le Québec



- Possibilités d'investissement dans la collectivité locale et retombées économiques
- Création d'un nouveau secteur tertiaire pour l'industrie
- Création d'un nombre important d'emplois régionaux

Tableau 1 : Évaluation du nombre d'emplois créés par l'exploitation des gaz de shale, par gisement

<i>État</i>	<i>Gisement</i>	<i>Année</i>	<i>Emplois créés</i>
Arkansas	Fayetteville	2008	9 683
Louisiane	Haynesville	2009	57 637
Texas	Barnett	2008	132 497
Pennsylvanie	Marcellus	2009	57 357

L'exploitation des shales gazéifères comporte des avantages économiques pour le Québec

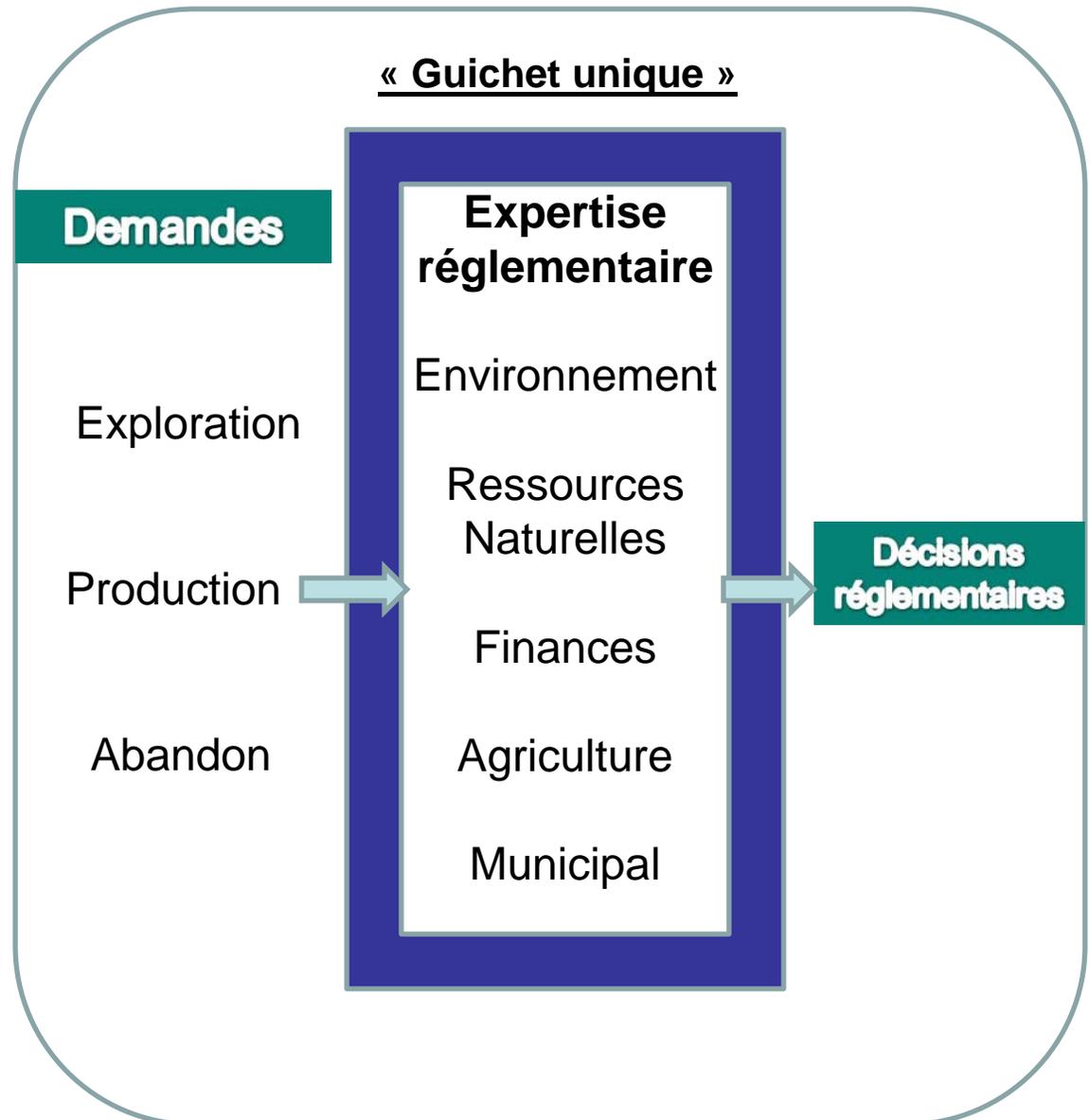


- Augmentation des revenus de l'État
- Baisse du prix du gaz naturel pour le Québec
 - Réduction des coûts de transport
- Contribue à une plus grande indépendance énergétique
 - S'inscrit dans la stratégie énergétique du Québec

Talisman appuie un organisme de réglementation centralisé et indépendant



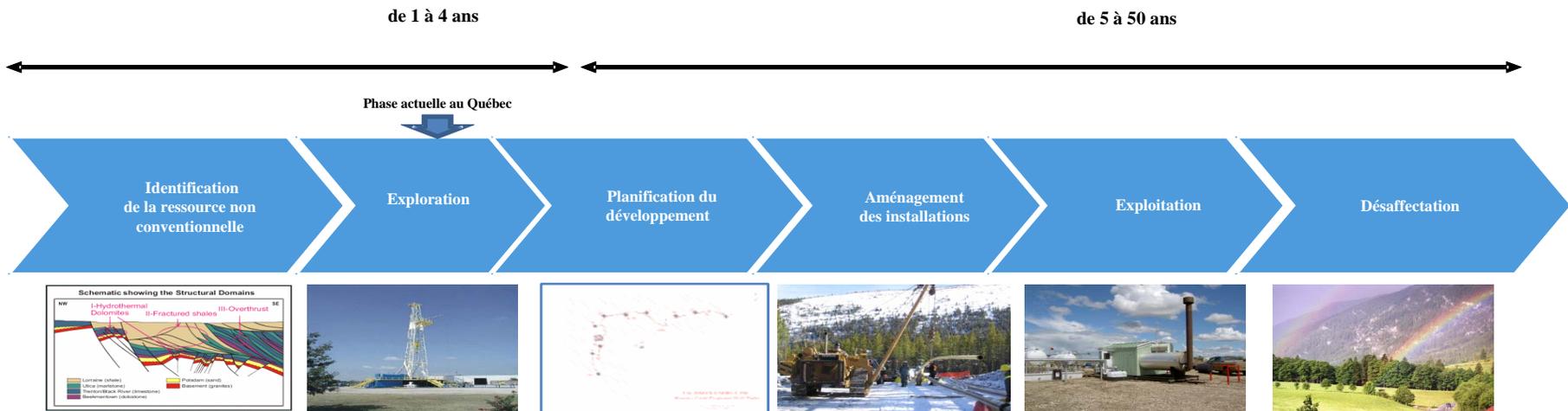
- L'approche scientifique doit être maintenue
- Cadre de réglementation flexible :
 - Consultation
 - Réponses coordonnées en temps opportun
 - La sécurité, la conservation de la ressource et la protection de l'environnement
- Guichet unique :
 - Intégration de l'expertise
 - Imputabilité de l'industrie
 - Efficacité
 - Transparence



Les activités d'exploration et d'exploitation des shales gazéifères devraient se poursuivre



Étapes du développement d'une industrie des shales gazéifères



- Le cadre de réglementation actuel est approprié compte tenu du niveau d'activité
- Les activités devraient se poursuivre afin de déterminer la viabilité de la ressource
- Il faudrait tirer profit de l'exploration afin d'étudier directement les impacts environnementaux
- Le développement de l'industrie de services prendra du temps
- Talisman appui l'amélioration de la législation et des règlements

Conclusion



- Il s'agit d'une occasion extraordinaire pour le Québec
- L'industrie des shales gazéifères peut se développer de façon sécuritaire et responsable
- Les efforts devraient être maintenus pour évaluer le potentiel des ressources en gaz de shale du Québec
- Talisman appuie les efforts de modernisation du cadre de réglementation du Québec
- L'amélioration de l'imputabilité, de la transparence et de l'expertise en matière de réglementation permet l'exploitation des shales gazéifères de manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental

TALISMAN

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE



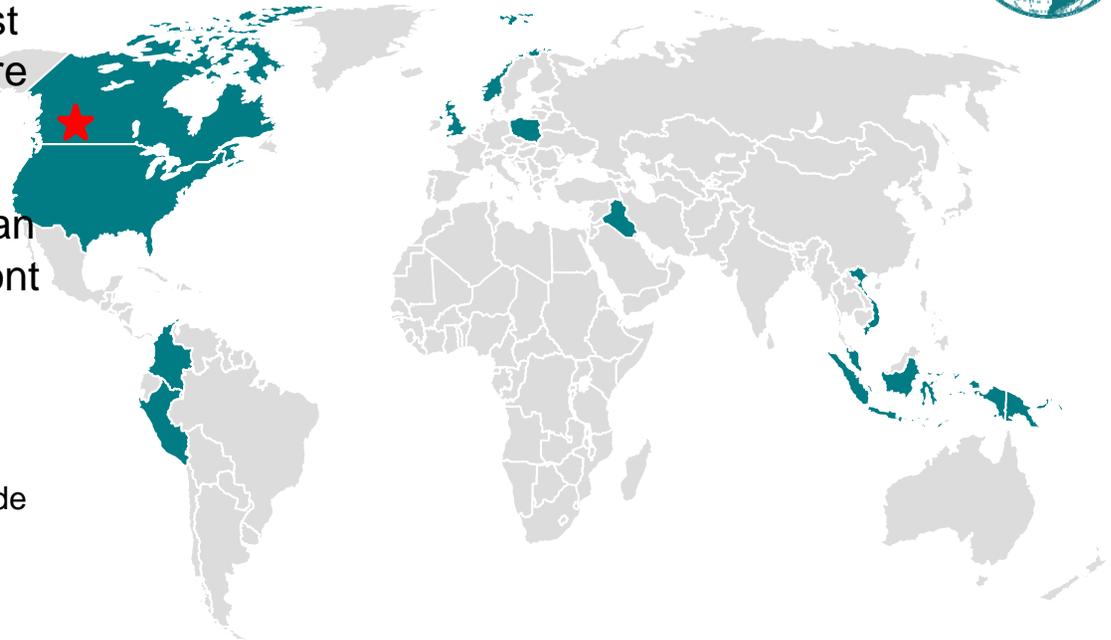
ANNEXE



Présentation de la Société d'énergie Talisman

La Société d'énergie Talisman Inc. est une entreprise de production pétrolière et gazière diversifiée et d'envergure mondiale, dont le siège social se trouve à Calgary, en Alberta. Talisman et les entreprises qui l'ont précédée ont cumulé plus de 50 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière et gazière.

- Investissements mondiaux entre 4,0 G\$ et 4,2 G\$ en 2010
- Investissements dans les shales gazéifères de 1,5 G\$ en 2010
- La stratégie de la société : une croissance rentable et sécuritaire



Exploitation de shales gazéifères par Talisman en Amérique du Nord

- Extrait actuellement environ 300 millions de pieds cubes par jour (mpc/j) de ses concessions nord-américaines de shales gazéifères
- Participe au développement et/ou à l'exploitation de gisements de shales gazéifères :
 - en Colombie-Britannique
 - au Texas
 - en Pennsylvanie
 - au Québec
 - en Pologne

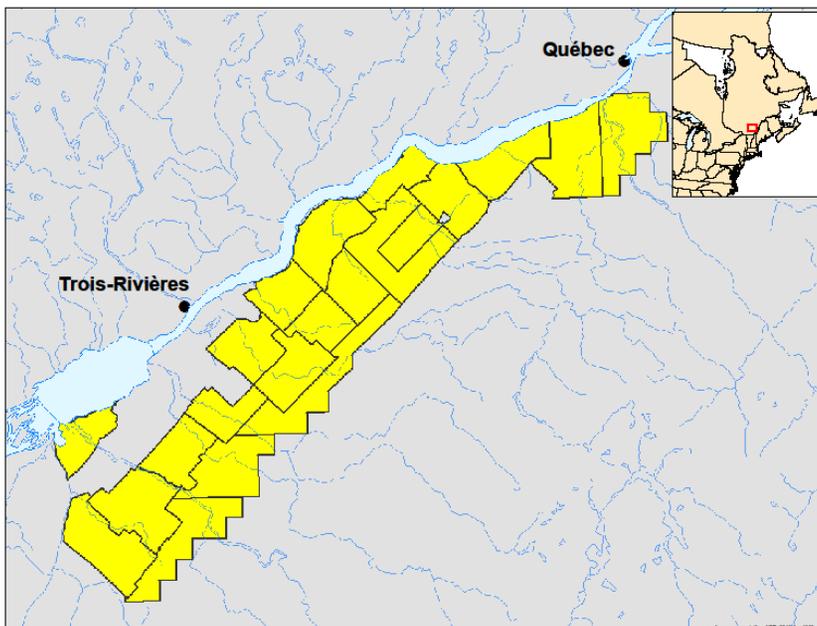
Membre responsable de plusieurs organisations internationales

- Pacte mondial des Nations Unies
- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
- Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne
- Inscrite au *Dow Jones Sustainability Index* (Amérique du Nord)



Intérêt de Talisman au Québec

- Le gaz de shale offre des perspectives importantes sur les plans économique et social pour le Québec
- L'industrie est actuellement au stade de l'exploration pour vérifier le potentiel et les meilleurs emplacements pour le développement futur



- Intérêt dans un territoire de 756 000 acres nets
- Investissements de plus de 200 millions de dollars par l'industrie depuis 2005
- Dépenses de plus de 20 millions de dollars dans les communautés locales

Avis

Information prospective



Le présent rapport contient de l'information qui constitue de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » aux termes de la législation applicable aux valeurs mobilières. Cette information prospective contient notamment des énoncés concernant la réduction de l'utilisation de l'eau douce et expose d'autres attentes, croyances, plans, buts, objectifs, hypothèses, informations et énoncés concernant des événements, conditions, résultats d'opérations ou performances à venir.

L'information prospective présentée dans ce rapport s'inspire du programme de capitalisation de Talisman¹ pour l'année 2010. Talisman a élaboré son plan d'investissement 2010 en se basant sur certaines hypothèses : (1) sa production pour 2010 sera légèrement supérieure à 400 000 barils équivalents en pétrole par jour (bep/j), tenant pour acquis que la plupart des ventes d'actifs nord-américains seront clôturées avant le milieu de l'année; (2) le prix du baril de pétrole WTI reste à 60 \$ en 2010; (3) le prix du gaz naturel NYMEX se maintient à 3,50 \$/Mbtu (en dollars américains) en 2010.

L'information prospective doit être considérée avec prudence, car elle est basée sur des attentes, estimations et projections actuelles qui comportent nombre de risques qui pourront faire en sorte que les résultats réels varient et même, dans certains cas, diffèrent de façon appréciable de ceux anticipés par Talisman et décrits dans l'information prospective contenue dans ce rapport. Les facteurs de risques matériels incluent, sans y être limités : les risques et incertitudes inhérents à la géologie des gisements de pétrole et de gaz; l'incertitude quant aux estimations et projections concernant la production, les coûts et dépenses; la santé, la sécurité et les risques environnementaux; la possibilité que des changements soient apportés aux politiques gouvernementales ou aux lois ou que les autorisations gouvernementales puissent être retardées ou retenues. Cette liste de facteurs de risque n'est pas exhaustive. La plus récente notice annuelle de Talisman contient de l'information supplémentaire sur ces risques et sur d'autres risques susceptibles d'affecter les opérations de l'entreprise ou ses stratégies et résultats financiers. De plus, de l'information est disponible dans les autres rapports de l'entreprise qui ont été déposés auprès des organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières et de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis. L'information prospective est fondée sur des estimations et des opinions de la direction de Talisman en date de la présentation de celle-ci. L'entreprise n'assume aucune obligation de mettre à jour l'information prospective suivant des changements dans le contexte ou dans les estimations de sa direction, ou des changements d'opinions, sauf si la Loi l'y oblige.

1 Pour les besoins de ce document, « Talisman » inclut les filiales directes ou indirectes de la Société d'énergie Talisman Inc. ainsi que les sociétés contractuelles dans lesquelles Talisman Energy Inc. et ses filiales détiennent un intérêt. Cet usage du nom « Talisman » ne constitue en rien une dérogation de la Société d'énergie Talisman Inc. au statut juridique distinct de ces entités à quelque fin que ce soit.